

Chronologie politique de l'Arabie Saoudite 2005

Pascal MÉNORET

DOCTORAT, CEFAS-INALCO

Politique intérieure

Janvier-Février

7 janvier

La police disperse une manifestation organisée à la sortie de la prière du vendredi par les fidèles de la mosquée al-Râjîhî (Riyad). Les manifestants, qui scandent des appels à la réforme politique, répondent à l'appel du Mouvement islamique pour la réforme, que dirige à Londres Sa'd al-Faîh.

25 janvier

Le prince Nawwâf b. 'Abd al-'Azîz, directeur des services secrets, présente sa démission au roi Fahd. Il avait été frappé d'une embolie en 2002.

30 janvier

Le prince Sulţân b. 'Abd al-'Azîz, ministre de la Défense, annonce l'extension du Majlis al-Shûrâ (assemblée consultative) de cent vingts à cent cinquante sièges au cours du printemps, « afin que chaque tribu, chaque village soit représenté ». Les pouvoirs de l'assemblée seront étendus.

31 janvier-1er février

Colloque sur l'enseignement supérieur à l'université de Djedda. Cent quatre-vingt-sept mille étudiants sont refusés chaque année par l'enseignement supérieur faute de places dans les universités.

Chronologies

1^{er} février

Les gouverneurs de région, maires et maires adjoints ne pourront pas se présenter aux élections municipales « en raison de leurs devoirs envers l'État ».

8 février

Le prince Turkî al-Fayṣal, ambassadeur à Londres, déclare au quotidien *al-Waṭan* : « La liberté dont jouissent des dizaines de candidats pendant les élections municipales est la solution pour assécher les sources du terrorisme. »

Important remaniement ministériel : Iyâd Madanî, ministre du Pèlerinage, devient ministre de la Culture et de l'Information, tandis que Fû'ad al-Fârsî, ministre de l'Information, devient ministre du Pèlerinage. 'Abd al-Muḥsin al-'Akkâs remplace 'Alî al-Namla aux Affaires sociales. 'Abd Allâh al-'Ubayd devient ministre de l'Éducation à la place de Muḥammad al-Rashîd.

10 février

Élections municipales dans la province de Riyad.

11 février

Résultats des élections municipales dans la province de Riyad : les candidats de la Ṣaḥwa islâmiyya (éveil islamique) proches des Frères musulmans saoudiens, constitués en listes électorales en dépit de l'interdiction officielle, remportent tous les sièges dans la capitale.

13 février

Voulant réduire la portée de la victoire des islamistes à Riyad, le prince Nâyif b. 'Abd al-'Azîz, ministre de l'Intérieur, déclare dans le quotidien *al-Ḥayât* : « Nous sommes tous des islamistes dans ce pays ».

16 février

Les trois réformistes arrêtés en 2004 pour avoir réclamé une constitution et fondé une association indépendante des droits de l'homme, 'Alî al-Dumaynî, Matrûk al-Fâliḥ et 'Abd Allâh al-Ḥâmid, sont menacés par la cour de Riyad d'être jugés sans procès s'ils s'obstinent à vouloir assurer eux-mêmes leur défense.

25 février

Le quotidien *al-Waṭan* publie les résultats du recensement conduit en septembre 2004 : la population totale du pays est de 22,67 millions d'habitants, dont 16,52 millions de Saoudiens (soit 72,9% de la population totale). Le précédent recensement avait été fait en 1992.

Mars-avril

3 mars

Élections municipales dans les provinces orientale et méridionales. Le taux de participation est d'environ 70% dans la province orientale. Les islamistes chiites réformistes remportent la majorité des sièges à al-Qaţîf et al-Aḥsâ', tandis que la branche salafie de la Şaḥwa islâmiyya, constituée en liste électorale (dite « liste d'or ») malgré l'interdiction officielle, obtient l'intégralité des sièges à Dammâm. Dans le sud du pays, la majorité des sièges a été remportée par des islamistes réformistes proches des milieux tribaux.

4 mars

Le cheikh Şâlih b. Ḥumayd, président du Majlis al-Shûrà, dément publiquement les rumeurs d'élection partielle des membres de l'assemblée.

8 mars

Dans une tribune publiée par le quotidien pan-arabe *al-Sharq al-Awsaţ*, Muḥammad al-Ḥulwa, membre du Majlis al-Shûrà, soutient que l'Arabie Saoudite est une monarchie constitutionnelle, où l'exécutif est lié par la Charia et le droit positif.

10 mars

Le quotidien *al-Jazîra* publie les résultats d'un sondage sur les élections municipales : 87% des personnes interrogées se déclarent favorables à la participation des femmes aux élections.

16 mars

Dans une cassette audio diffusée sur l'Internet, Şâlih al-'Awfî, chef de « L'organisation al-Qâ'ida dans la péninsule Arabique », demande à ses sympathisants de soutenir la stratégie du groupe et d'attaquer les Américains et leurs troupes, en particulier au Koweït et au Qatar. Dans le même document, al-'Awfî prête allégeance à Abû Muş'ab al-Zarqâwî.

19 mars

Suhayla Zayn al-'Âbidîn Ḥammâd, activiste islamiste et membre de la Société nationale des droits de l'homme, demande au gouvernement de profiter de l'extension prochaine du Majlis al-Shûrà pour y nommer cinquante femmes.

23 mars

L'intellectuel libéral Ḥamza al-Muzaynî déclare dans *al-Ḥayat* que « le système éducatif saoudien a produit la plupart des extrémistes ». L'interview fait scandale, et un professeur porte plainte contre al-Muzaynî.

Chronologies

28 mars

Le cheikh Şâlih b. Ḥumayd déclare que la nomination de femmes au Majlis al-Shûrà est exclue.

30 mars

Le prince héritier ‘Abd Allâh b. ‘Abd al-‘Azîz casse le jugement du tribunal ayant condamné Ḥamza al-Muzaynî à quatre mois de prison et deux cents coups de fouet. Le prince se fonde sur un décret de 2000 qui renvoie les cas de « délit d’opinion » au ministère de l’Information.

1^{er} avril

Dans la province du Jawf, au nord du pays, trois hommes sont exécutés pour leur implication dans des attentats commis entre 2002 et 2003 dans la région : assassinats d’un juge, du sous-secrétaire du Gouvernorat et du chef de la police locale.

2 avril

Annonce d’une réforme du système judiciaire : création d’une Cour suprême (Riyad), de treize cours d’appel provinciales et de cours spécialisées dans le règlement des conflits du travail et des litiges commerciaux.

3-5 avril

Affrontement entre activistes armés et forces de police à al-Râs (province du Qaşîm). Quatorze activistes sont tués.

11 avril

Début de la nouvelle session de quatre ans du Majlis al-Shûrà. Renouvellement de la moitié des membres et nomination de trente nouveaux membres. La nouvelle assemblée est plus âgée et plus tribale que l’assemblée sortante. Le président de l’assemblée, le cheikh Şâlih b. Ḥumayd, fait le vœu que l’assemblée soit autorisée à contrôler le budget de l’État au cours de cette nouvelle session.

Nomination de huit nouveaux membres du Comité des grands oulémas, plus jeunes et plus représentatifs des quatre écoles juridiques sunnites.

12 avril

Le cheikh ‘Abd al-‘Azîz Âl al-Shaykh, grand muftî du royaume et président du Comité des grands oulémas, condamne publiquement la pratique des mariages forcés et déclare : « L’islam ne permet pas de forcer une femme à se marier contre sa volonté ou de lui interdire de se marier selon ses désirs. Celui qui entend forcer une femme à se marier contre sa volonté désobéit à Dieu et à son Prophète. »

21 avril

Élections municipales dans les provinces occidentale et septentrionales du pays. Victoire des « listes d'or » des islamistes réformistes de la *Ṣaḥwa islâmiyya* dans les grandes villes et de candidats tribaux dans les municipalités rurales.

26 avri

Le procès des trois réformistes al-Fâliḥ, al-Dumaynî et al-Ḥâmid est renvoyé *sine die*.

Mai-juin

17 mai

Les trois réformistes al-Fâliḥ, al-Dumaynî et al-Ḥâmid sont condamnés à des peines allant de 6 à 9 ans de prison.

22 mai

Muḥammad al-Zulfa, membre du Majlis al-Shûrà, propose à l'assemblée un projet de loi légalisant le permis de conduire pour les femmes de plus de 35 ans. Le cheikh Ṣâlih b. Ḥumayd déclare sa solidarité avec la fatwa de 1990 interdisant aux femmes de conduire.

27 mai

Le roi Fahd est hospitalisé.

28 mai

Le quotidien *al-Waṭan* annonce que quatre-vingt-six mille personnes suspectées d'activités criminelles ont été arrêtées par les forces de sécurité, dont soixante-quinze mille dans la région de Jâzân et sept mille huit cent soixante-douze à Djedda. Environ six millions de CD et DVD piratés ont été saisis au cours des raids.

31 mai

Les cheikhs Salmân al-'Awda et 'Abd al-Muḥsin al-'Ubaykân déclarent que s'il n'y a aucune objection religieuse au permis de conduire féminin, la société n'est pas encore prête à franchir ce pas.

1^{er} juin

Dans une conférence de presse, le prince Nâyif b. 'Abd al-'Azîz déclare que la question de la conduite des femmes est « purement sociale » et que c'est « à la société d'en décider », ajoutant que le retour du débat dans les journaux « fabrique un problème à partir de ce qui n'en est pas un. »

Chronologies

16 juin

« L'organisation al-Qâ'ida dans la péninsule Arabique » revendique l'incendie de trois hélicoptères de combat dans l'enceinte de l'aéroport du Qaşîm, en indiquant que les engins avaient été utilisés dans des opérations de répression.

18-23 juin

Réunions préparatoires à la cinquième session du Centre du Dialogue national sur le thème : « Nous et les autres : une vision commune sur la manière de dialoguer avec les autres cultures ». La nouvelle session se caractérise par une dénonciation de la « paresse et de l'arriération de la société » ainsi que par la mise en œuvre du « dialogue entre les cultures » au service de la propagande d'État, l'enjeu étant de « donner une meilleure image des réalisations culturelles et civilisationnelles du Royaume ». Au cours des débats, Zakiyya Abû-Şaq, une universitaire, a appelé à « l'élimination » (sic) des islamistes, ces « parasites » et ces « séditieux ».

20 juin

À Sarât 'Abîda, dans la province méridionale du 'Asîr, le cheikh Ghânim al-Sadlân fustige publiquement le comportement des jeunes islamistes qui ont sifflé et critiqué le cheikh pro-gouvernemental 'Abd al-Muhsin al-'Ubaykân début juin. Selon al-Sadlân, ces « jeunes sauvages » (sic) ont eu un comportement « insensé, infect et stupide » ; ils ne peuvent être que des « partisans du Diable » et c'est un « devoir religieux » que de les dénoncer aux autorités et de se tenir hors de tout engagement partisan, notamment celui des Frères musulmans, décrits comme « déviants ».

22 juin

Selon « L'organisation al-Qâ'ida dans le pays des deux fleuves », 'Abd Allâh al-Rushûd, mufti de « L'organisation al-Qâ'ida dans la péninsule Arabique » et l'un des vingt-six individus recherchés par la police saoudienne, aurait été tués en Irak lors de la bataille d'al-Qâ'im.

28 juin

Publication d'une nouvelle liste de trente-six suspects, dont des Tchadiens, des Mauritaniens, des Koweïtiens, des Yéménites et des Marocains. vingt-et-un des trente-six suspects sont à l'extérieur du pays. La première liste de dix-neuf suspects avait été publiée en mai 2003, suivie d'une seconde liste de vingt-six suspects en octobre 2003.

Juillet-août

2 juillet

Le cheikh Salmân al-'Awda, grande figure de la Şahwa islâmiyya, appelle les combattants de

« L'organisation al-Qa'ida dans la péninsule Arabique » à déposer les armes et à se rendre aux autorités. Dans un esprit de pardon, il invite le gouvernement à les juger de manière transparente et conformément au respect des droits humains.

9 juillet

L'Association nationale des droits de l'homme déclare avoir reçu depuis sa création en mars 2004 un millier de plaintes de prisonniers.

Les intellectuels « libéraux » Turkî al-Ḥamad, Fawziyya al-Bakir et Ḥasan al-Mâlikî publient un article dans le *New York Times*, dans lequel ils déclarent qu'ils « préfèrent la garantie de la liberté d'expression à des élections libres ».

1^{er} août

Mort du roi Fahd. Le prince héritier 'Abd Allâh b. 'Abd al-'Azîz, 82 ans, monte sur le trône.

3 août

Dans son premier discours à la nation, le roi 'Abd Allâh demande à ses compatriotes de ne lui « épargner ni les conseils ni les prières », signifiant que la porte du pouvoir était ouverte à toute participation de la société et que le temps des arrestations arbitraires était révolu.

8 août

Le roi 'Abd Allâh accorde une amnistie aux trois réformistes condamnés à la prison en mai 2005 pour avoir réclamé une constitutionalisation de la monarchie ainsi qu'au cheikh Sa'îd b. Zu'aiyyr (surnommé par les islamistes le « Mandela saoudien »), en prison depuis 2003.

16 août

Un mouvement chiite menace sur l'Internet de « faire sécession » si la place des Chiites dans la communauté nationale n'est pas reconnue et entérinée par l'administration.

18 août

Şâlih al-'Awfî, chef de « L'organisation al-Qa'ida dans la péninsule Arabique », est tué à Médine par les forces de police.

21 août

Le cheikh Salmân al-'Awda publie dans le quotidien *al-Jazîra* un programme complet de réformes, économiques, politiques (élection des membres du Majlis al-Shûrà au suffrage universel) et médiatiques (libéralisation des médias et fin de la censure).

Réforme des municipalités, qui vise au renforcement de la centralisation administrative et place les municipalités sous le contrôle direct des administrations régionales.

Chronologies

Augmentation de tous les salaires de la fonction publique de 15 % à la fin du mois d'août.

Septembre-octobre

2 septembre

Le budget de l'éducation est augmenté de 2,6 milliards d'euros, qui seront dépensés en infrastructures : trois universités sont en construction à Jizân, Hâ'il et Sakâka, ce qui portera à quinze le nombre d'universités publiques du pays.

4-6 septembre

Affrontements entre police et activistes armés dans le quartier résidentiel d'al-Ḥamrâ', à l'est de Dammâm. Cinq activistes sont tués.

6 septembre

Abû Muṣ'ab al-Zarqâwî critique vivement le régime saoudien, ce « régime tyrannique » qui « laisse l'Occident s'emparer de ses richesses ».

10 septembre

Le roi 'Abd Allâh interdit le baise-main royal et princier, déclarant que « l'habitude prise de laisser les citoyens baiser la main du roi et des princes est contraire à la dignité et à la liberté humaines et à la loi divine, qui commande de ne s'agenouiller que devant Dieu ».

12 septembre

Le gouvernement annonce la création en 2007 d'une organisation gouvernementale des droits de l'homme avec rang de ministère.

25 septembre

Le quotidien *Al-Waṭan* révèle qu'environ sept cents infiltrés et contrebandiers irakiens ont été arrêtés en six mois.

16 octobre

Création d'un Conseil de sécurité nationale, présidé par le roi 'Abd Allâh ; le prince Bandar b. Sulṭân, ancien ambassadeur à Washington, est nommé secrétaire général de la nouvelle institution.

22 octobre

Nomination, après une vacance de neuf mois, d'un nouveau chef des services secrets, le prince Muqrin b. 'Abd al-'Azîz (60 ans).

Novembre-décembre

15 novembre

Arrestation d'un instituteur de village dans la région de Riyad : il avait transformé le cercle d'apprentissage du Coran de son village en fondation destinée à réunir des fonds pour la résistance irakienne.

30 novembre

Deux femmes sont élues au conseil d'administration de la Chambre de commerce et d'industrie de Djedda.

3 décembre

Le Majlis al-Shûrà constitue une commission spéciale chargée d'examiner un projet de nouveau code de la route et d'autorisation de la conduite féminine.

5 décembre

Le second Forum économique de Riyad ébauche un programme de lutte contre la corruption. Selon les participants au forum, si les organes et les textes de lutte contre la corruption existent dans le pays, ils ne sont pas actifs ou pas appliqués, ce qui fait de l'Arabie le deuxième pays le plus opaque du monde (après la Corée du Nord) en matière de disponibilité de l'information politique, économique et financière.

14 décembre

Formation des cent soixante-dix-huit conseils municipaux et publication de règlements municipaux qui assignent aux nouveaux conseils le double rôle de proposition du budget et de surveillance financière des administrations municipales.

16 décembre

Au lendemain de la cinquième session du Centre du dialogue national à Abhâ, le cheikh 'Awaḍ al-Qarnî, figure des Frères musulmans saoudiens, déclare que « nous ne pouvons pas nous cantonner au dialogue, comme s'il était le seul moyen de traiter avec l'Autre, alors que nous voyons ses armées sillonner la terre des musulmans, ses politiques traiter des affaires des musulmans, son opinion publique s'opposer en tout lieu aux causes musulmanes ». Al-Qarnî fixe ainsi des « conditions » au dialogue, qui ne pourra se tenir que si « la justice entre le proche et le lointain est établie », notamment en Irak et en Palestine.

18 décembre

Confirmation officielle de la libération, en septembre et octobre, de quatre cents détenus politiques. Les détenus ont été remis en liberté à la suite de séances de « conseil et guidance » menées par un comité d'experts religieux, sociaux et psychiques.

Chronologies

20 décembre

Rejet par l'administration de l'une des plaintes déposées contre les vainqueurs islamistes des élections municipales de Djedda : le candidat Ḥusayn al-Bâr, accusé d'avoir traité d'autres candidats d'« athées » au cours de la campagne électorale, a été blanchi. La suite du procès des « listes d'or » est renvoyée au 29 janvier 2006.

25 décembre

'Abd al-'Azîz al-Shambarî, membre de l'opposition exilée à Londres, revient en Arabie après avoir fait sa repentance pour ses deux années passées à militer dans le Mouvement islamique pour la réforme en Arabie de Sa'd al-Faqîh.

Le prince Sulṭân déclare dans une conférence de presse que le permis de conduire féminin est une affaire privée et non un problème politique, tout en promettant que « si les pères, maris et frères nous demandent d'autoriser les femmes à conduire, nous examinerons cette requête ; mais s'ils nous demandent le contraire, nous ne pouvons pas les forcer ».

26 décembre

Le ministre de l'Éducation, 'Abd Allâh al-'Ubayd, refuse de nouveau d'autoriser les cours d'éducation physique pour les filles.

27 décembre

Nâdiâ Bakhurjî, qui s'était présentée aux élections municipales avant que le prince Nâyîf interdise aux femmes d'y participer, est élue aux premières élections du Conseil des ingénieurs saoudiens.

Un sondage publié par les quotidiens *al-Riyâd* et *'Ukâz* montre que 60 % des personnes interrogées sont favorables au permis de conduire féminin.

L'intellectuel islamiste Muḥsin al-'Awâjî déclare sur la chaîne al-Jazîra que ce ne sont pas tant « les idées de Ben Laden et de l'organisation al-Qâ'ida » que « l'injustice américaine à l'égard des peuples de la nation arabo-musulmane » qui explique la vague de violence que connaît actuellement la région, accusant directement « les sirènes de la démocratisation à l'américaine » de masquer les causes réelles du terrorisme.

30 décembre

Publication du budget 2006, le plus imposant de l'histoire de l'Arabie : les revenus de l'État sont fixés à 390 milliards de riyals, les dépenses à 335 milliards ; la dette publique est ramenée à 475 milliards de SAR, soit 121 % des revenus du pays et 41 % du PIB. Le surplus budgétaire attendu s'élève à 165 milliards de riyals, qui seront investis dans le financement de la dette et des projets de développement. La croissance prévue pour 2005 est de 6,5 % ; si le pétrole constitue toujours 90 % des exportations du pays, les réserves de liquidités du pays passent à 326 milliards de riyals et connaissent une augmentation record de 67 % en deux ans.

Économie

Janvier-février

11 février

Les compagnies de taxi obtiennent un étalement sur trois ans de la saoudisation de la profession de chauffeur de taxi, décrétée en 2003 et jamais appliquée. Selon un patron de compagnie de taxi, « il n'y a pas assez de chauffeurs saoudiens » (sic).

20 février

Le ministre du Travail, Ghâzî al-Quşaybî, veut inciter le secteur privé à créer cent vingt mille nouveaux emplois par an pour vaincre le chômage en 5 ans. Dans le même discours, prononcé devant le Forum économique de Djedda, le ministre redit sa volonté de ne pas taxer l'emploi des immigrés.

22 février

Le cours du pétrole brut dépasse la barre des 50 \$ à New York.

26 février

Après avoir prétendu ne pas pouvoir employer des femmes dans son ministère « parce qu'elles demanderaient des bureaux ségrégués », et face au tollé provoqué dans la presse par ces propos, le ministre du Travail, Ghâzî al-Quşaybî, annonce qu'il embauchera trente-six femmes dans le courant du mois de mars.

Mars-avril

6 mars

Le cabinet de conseil britannique Standard and Poor's publie un rapport alarmiste sur le marché saoudien des actions : l'étroitesse du marché, le manque de compétence des investisseurs et l'absence quasi-totale d'informations sur le marché de l'immobilier ajoutent aux risques d'éclatement de la bulle spéculative. Au premier trimestre 2005, la bourse de Riyad a connu une hausse de 28 % (soit une hausse de 103 % par rapport aux performances du premier trimestre 2004).

16 mars

L'OPEC élève son quota de production de cinq cent mille barils par jour, à 27,5 millions de barils par jours pour le deuxième trimestre 2005. Le même jour, l'Aramco signe deux contrats d'exploitation et de développement des gisements de Khursâniyya (pétrole, cinq cent mille barils par jour) et de Hawiyya (gaz, trois cent mille barils par jour). La direction de la compagnie annonce qu'en 2006, le pays pourrait produire 12 millions de barils par jour.

Chronologies

28 mars

La visite à Riyad du ministre indien du Pétrole, Mani Shankar Aiyar, fournit aux deux compagnies pétrolières saoudienne et indienne l'occasion de signer un mémorandum de coopération. L'Indian Oil Corporation est la seule société non-occidentale à avoir été sélectionnée par les études préalables saoudiennes dans le domaine de l'investissement gazier. L'Arabie fournit à l'Inde plus d'un quart de ses importations pétrolières, tandis que l'Inde est le quatrième client de l'Arabie et son neuvième fournisseur ; les Indiens ont notamment investi plus de 400 millions de dollars dans le royaume, essentiellement en PME.

4 avril

Le prix du baril de pétrole atteint un nouveau record : 58,28 \$ à New York. L'Aramco annonce un plan d'investissement de 50 milliards de dollars en cinq ans dans les capacités de production pétrolière, afin d'élever la capacité de production à 12,5 millions de barils par jour à l'horizon 2009 en production normale, et à 15 millions de barils par jour en cas de besoin.

5 avril

À la suite d'une rencontre entre le commissaire européen au Commerce, Peter Mandelson et des représentants du Conseil de coopération du Golfe (CCG) à Bahreïn, il est décidé qu'un accord de libre-échange entre le CCG et l'Union européenne serait signé à la fin de l'année. Le GCC est le cinquième client de l'Union européenne, qui est le premier fournisseur des six États du Golfe

10 avril

Un rapport de la National Commercial Bank, publié le 10 avril, dévoile que le profit réalisé par les soixante-quatorze premières entreprises saoudiennes cotées en bourse a augmenté de 45,4 % en 2004, la SABIC étant en tête avec 112 % d'augmentation.

Mai-juin

11 juin

Le ministre du Pétrole, 'Alî al-Na'îmî, déclare à Oslo que la flambée des cours du brut est avant tout imputable à la très forte hausse de la consommation asiatique et aux faibles capacités de raffinage des pays consommateurs.

12 juin

Le ministre du Pétrole, 'Alî al-Na'îmî, annonce l'ouverture du capital de plusieurs projets pétrochimiques pour un montant total de 2,7 milliards de dollars.

15 juin

Le prix du baril atteint son plus haut niveau depuis 1983 et dépasse la barre des 60\$.

22 juin

Un rapport de la National Commercial Bank prévoit une hausse de 15% des recettes des exportations saoudiennes de pétrole pour 2005; les experts de la banque estiment les revenus pétroliers pour l'année 2005 à 106 milliards de dollars, soit près du double des estimations de revenus du budget 2005.

2 juillet

En visite à Riyad, le Premier ministre britannique Tony Blair demande aux Saoudiens d'aider l'Occident à faire baisser les prix du pétrole, tout en reconnaissant qu'ils font déjà tout ce qui est en leur pouvoir pour alimenter le marché

Juillet-août

3 juillet

Publication de dix-sept accords entre l'Autorité saoudienne de promotion des investissements étrangers (SAGIA) et l'État. Ces accords, qui seront signés dans les mois qui viennent, visent à faciliter les investissements étrangers et saoudiens, notamment dans les secteurs pétrochimiques, industriels et dans le domaine de l'éducation.

Septembre-octobre

5 septembre

La Fédération des chambres de commerce et d'industrie impose au secteur privé un salaire minimum applicable uniquement à la force de travail saoudienne, mesure qui avait été rejetée au printemps par les patrons membres de l'Assemblée consultative. Le salaire minimum est fixé à 1500 riyals par mois (soit environ 320 euros). Le secrétaire de la Fédération des Chambres de commerce et d'industrie a reconnu qu'« il [était] dur de vivre avec ça, mais ils [les travailleurs saoudiens] s'y feraient ».

10 septembre

Signature d'un accord commercial avec les États-Unis, qui marque l'étape finale avant l'entrée prévue du pays dans l'Organisation Mondiale du Commerce à la fin de l'année 2005. L'Arabie s'engage à ne pas appliquer les mesures d'embargo opposées par la Ligue arabe aux entreprises israéliennes et aux entreprises américaines à capitaux israéliens

Chronologies

11 septembre

L'Union européenne demande à l'Arabie de ne pas se fournir en gaz naturel saoudien en-dessous des prix du marché mondial, pour ne pas défavoriser les producteurs européens de gaz.

12 septembre

Hâshim Yamânî, ministre du Commerce et de l'Industrie, déclare que l'Arabie répondra favorablement à toutes les demandes des pays membres de l'OMC dès son admission au sein de l'organisation.

Novembre-décembre

10 novembre

La bourse de Riyad clôture en hausse de 0,5 %, à son plus haut niveau depuis sa création (16077 points, soit cinq fois que le résultat de novembre 2002).

11 novembre

Après douze années de négociations, l'Arabie Saoudite reçoit l'accord officiel de l'Organisation Mondiale du Commerce pour une adhésion prévue en décembre.

12 novembre

L'Aramco dément les allégations de Shaddâd al-Ḥusaynî, ancien directeur exécutif de la compagnie, qui avait estimé que « le royaume avait le pétrole, la volonté politique et suffisamment d'argent pour améliorer sa production », mais que « les faiblesses des pays consommateurs, en ce qui concerne le raffinage, provoqueraient un retard de deux à trois ans du plan d'augmentation de la production saoudienne ». La compagnie affirme que la production passera de 11 à 12,5 millions de barils par jour avant à 2009.

19 novembre

La banque britannique HSBC, qui possède 40 % du capital de la Saudi-British Bank, remporte une licence lui permettant de gérer des investissements sans intermédiaire saoudien. C'est la première fois que cette faculté est accordée à une banque étrangère ; selon l'autorité de régulation du marché saoudien, cette mesure vise à « favoriser la concurrence le plus tôt possible au sein d'un environnement protégé pendant bien trop longtemps ».

Le ministre du Pétrole, 'Alî al-Na'îmî, demande aux pays consommateurs de mettre en place une « feuille de route » présentant une évaluation de l'évolution de la consommation, ce qui est pour la presse arabe une façon de « renverser la table sur les pays occidentaux ».

26 novembre

'Alî al-Na'îmî déclare que, lors de sa réunion le mois prochain au Koweït, l'OPEC ne pro-

posera aucune réduction de sa production actuelle (environ 30 millions de barils par jour) en dépit de la baisse des prix pétroliers. Le ministre estime par ailleurs que les réserves de pétrole mondiales sont « satisfaisantes », l'offre étant pour le moment supérieure à la demande sur le marché

27 novembre

'Alî al-Na'imî annonce la mise en service en 2009 d'une nouvelle raffinerie dans l'est du pays, à Râ's al-Zûr, pour un investissement d'un montant de 8 milliards de dollars.

1^{er} décembre

Annonce de l'ouverture en mars 2006 d'une bourse des valeurs immobilières. Une trentaine de sociétés immobilières y seront cotées pour un volume correspondant à environ 3,7 milliards de dollars.

11 décembre

Après douze ans de négociation, l'Arabie Saoudite, 13^e exportateur et 23^e importateur mondial, devient le 149^e État membre de l'Organisation Mondiale du Commerce.

15 décembre

L'Aramco annonce une augmentation de ses capacités de forage de 61 % au cours de l'année 2006, pour tenter de répondre à l'augmentation considérable de la demande mondiale par une augmentation de la production.

21 décembre

Le roi 'Abd Allâh pose la première pierre de la Cité économique du roi 'Abd Allâh à Rabîq, au nord de Djedda. Dotée d'un port en eau profonde, d'une zone industrielle, d'un district financier et d'un campus universitaire, la ville nouvelle sera ouverte aux entreprises en 2008 et devrait permettre la création de cinq cent mille emplois nouveaux.

En réponse aux critiques concernant l'admission de l'Arabie dans l'OMC, le ministère du Commerce et de l'Industrie précise que les embargos de degré 2 et 3 (établissements de liens commerciaux indirects avec des entreprises israéliennes) ont été levés en décembre 1993 par un décret du Conseil de Coopération du Golfe (CCG), tandis que l'embargo de degré 1 (établissement de liens directs avec des entreprises israéliennes) continuera d'être appliqué par l'Arabie Saoudite, même après son adhésion à l'OMC.

30 décembre

La Banque américano-saoudienne (Samba) annonce que plus d'un Saoudien sur deux (soit plus de 8 millions d'actionnaires) a participé à l'ouverture de 35 % du capital de la Société nationale pétrochimique Iansab, pour un montant global de 1,3 milliards de dollars. C'est la quatrième grande ouverture de capital que connaît cette année la bourse de Riyad, après

Chronologies

la Compagnie saoudienne de télécommunication (Saudi Telecom), la Société de télécommunication Ittisalat et la Banque al-Bilad.

Politique étrangère

Janvier-février

4 février

Le secrétaire d'État américain, Condoleeza Rice, déclare à Londres au sujet de l'Arabie Saoudite qu'« il est évident que certains pays doivent suivre leur propre chemin. Ils se dirigent vers la libéralisation de leur politique dans le cadre de leurs propres traditions, religieuses, historiques, etc. Personne ne peut vouloir imposer un modèle spécifique ou un ensemble de solutions à la question de savoir comment répondre à l'aspiration universelle des peuples à la démocratie. »

5-8 février

Une conférence internationale sur le terrorisme rassemble à Riyad des experts de plus de cinquante pays.

12 février

Dans le sillage de la conférence internationale contre le terrorisme, signature d'un accord de sécurité avec la Turquie.

27 février

Le rapport annuel du département d'État épingle la situation inquiétante des droits de l'homme en Arabie et accuse l'État saoudien de « torture » et d'« intimidations » : « Des témoignages dignes de foi ont mentionné l'existence de la torture et de traitements violents envers les prisonniers de la part des forces de l'ordre, d'arrestations arbitraires, de détention au secret, tandis que la police religieuse continue d'intimider, de brutaliser et de détenir des nationaux et des étrangers. » Sur le plan politique, le rapport précise que « le gouvernement saoudien continue de réprimer la liberté de parole, de la presse, d'association et de mouvement. »

Mars-avril

5 mars

Après une visite à Riyad, le président syrien Bashshâr al-Asad annonce son désir de retirer les troupes syriennes du Liban. Le prince héritier 'Abd Allâh b. 'Abd al-'Azîz salue cette décision et appelle les Libanais à l'entente et à l'unité.

13 mars

Début du procès de huit Saoudiens et de cinq Libyens accusés d'avoir fomenté en 2003 une tentative d'assassinat du prince héritier pour le compte de Mu'ammâr al-Qadhafî. Dans une conférence de presse, le prince Nâyif b. 'Abd al-'Azîz accuse Sa'd al-Faqîh, opposant saoudien en exil à Londres, d'avoir participé au complot, et réclame aux autorités britanniques son extradition vers l'Arabie Saoudite.

23 mars

Conséquence du gel des relations entre Riyad et Tripoli, le prince héritier 'Abd Allâh b. 'Abd al-'Azîz refuse de participer au sommet de la ligue arabe à Alger.

24 mars

Le prince Nâyif b. 'Abd al-'Azîz signe avec les autorités soudanaises un accord de coopération dans la lutte contre le terrorisme et le trafic d'armes.

28 mars

L'armée saoudienne réceptionne vingt-cinq Saoudiens accusés d'avoir planifié des attentats anti-occidentaux au Yémen.

30 mars

À la suite de la signature avec l'Égypte d'un accord sur la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme dans le discours religieux, quatre-vingt-une femmes supplémentaires sont nommées prédicatrices dans les mosquées.

13-16 avril

Visite officielle du prince héritier 'Abd Allâh b. 'Abd al-'Azîz à Paris

17-19 avril

Visite du prince héritier 'Abd Allâh b. 'Abd al-'Azîz au Texas (ranch de Crawford). Confiant à la chaîne CNBC son sentiment au sujet des capacités de production saoudiennes, le président George W. Bush déclare: « Je ne crois pas qu'ils pompent à fond. »

Mai-juin

1^{er} mai

La famille princière koweïtienne tente une médiation entre le Qatar et l'Arabie Saoudite au sujet de la chaîne *al-Jazîra*: Riyad orchestre l'embargo des annonceurs (ce qui poussera peut-être Doha à privatiser totalement la chaîne satellitaire) et tente de convaincre l'émir du Qatar, le cheikh Ḥammad Âl Thâni, de mieux surveiller le contenu des émissions politiques de la chaîne, pour empêcher les « campagnes médiatiques contre le royaume ».

Chronologies

14 juin

Les Émirats Arabes Unis reviennent sur l'accord frontalier de 1974 signé avec Riyad. L'accord reconnaissait la souveraineté émiratie sur l'oasis très disputée de Buraymi, tout en partageant entre Qatar, Arabie et Emirats une bande côtière longue de 25 km et riche en pétrole et en gaz. Le différend entre les deux pays porte notamment sur l'immense champ de pétrole que l'accord de 1974 avait partagé entre l'Arabie et les Émirats en deux parties qui, avec les progrès de l'exploration, se sont avérées très inégales : aujourd'hui, 90% des ressources pétrolières de ce champ se trouvent en Arabie, où elles portent le nom de champ pétrolifère de Shayba.

Le prince Nâyif b. 'Abd al-'Azîz, en visite à Abû Z̤abî, s'en tient à la lettre de l'accord de 1974 et tente de passer outre les protestations émiraties

17 juin

Le ministre des Affaires étrangères émirati, le cheikh Ḥamdân Âl Nahyân, demande une révision « substantielle » des accords de 1974.

20 juin

Lors d'une conférence à l'université américaine du Caire, le secrétaire d'État américaine, Condoleeza Rice, déclare que les États-Unis ont dans la région favorisé la stabilité aux dépens de la liberté et de la démocratie, et qu'ils n'ont obtenu ni l'une, ni les autres. Rice dénonce également le maintien de l'état d'urgence en Égypte depuis 1967, ainsi que l'emprisonnement des trois réformistes saoudiens partisans d'une monarchie constitutionnelle et les divers blocages des espaces publics arabes, appelant au dialogue avec les partis et groupes islamistes, sauf ceux qui prônent la lutte armée comme le Ḥizb Allâh libanais ou le Ḥamâs palestinien.

Juillet-août

2 juillet

Les États-Unis lèvent le voile sur une toute nouvelle unité de lutte contre l'argent sale et le financement du terrorisme, montée conjointement avec l'Arabie Saoudite, le Koweït et Oman, et permettant à une région longtemps laissée à l'écart de la surveillance financière par l'abondance de ses liquidités de se rapprocher des standards internationaux en la matière.

La Libye réplique aux accusations saoudiennes selon laquelle Tripoli avait soutenu l'opposant saoudien en exil Sa'd al-Faqîh : les Libyens accusent Riyad d'avoir financé le congrès tenu par l'opposition libyenne le 25 juin à Londres, jour anniversaire de la « boucherie de la prison d'Abû Salîm », en 1996, qui avait vu l'armée libyenne éliminer cent prisonniers politiques en grève de la faim.

4 juillet

Le prince héritier ‘Abd Allâh b. ‘Abd al-‘Azîz salue le rôle moteur des États-Unis dans la lutte contre le terrorisme et rappelle l’engagement sans faille des Saoudiens dans l’endiguement d’al-Qâ’ida.

5 juillet

Riyad permet au Secrétariat général du CCG, installé à Riyad, d’entériner les accords de libre-échange entre les États-Unis d’une part et Bahreïn, les Émirats Arabes Unis, Oman, le Qatar et le Koweït d’autre part.

Septembre-octobre

5 septembre

En dépit des efforts du prince Sa‘ûd al-Fayçal, ministre des Affaires étrangères, pour rappeler à l’Assemblée générale des Nations Unies la proposition saoudienne de création d’un Centre international de lutte contre le terrorisme, l’Arabie Saoudite se heurte à un silence poli de la communauté internationale.

11 septembre

La Fondation caritative al-Haramayn, fermée en 2004 par Riyad sous la pression de l’administration américaine, est innocentée de tout lien avec des entreprises terroristes par la Cour fédérale de l’Oregon.

20 septembre

Le prince Sa‘ûd al-Fayçal, ministre des Affaires étrangères, met en garde ses interlocuteurs américains contre le risque d’éclatement de l’Irak, livré selon lui par les États-Unis aux appétits de l’Iran et aux interventions politiques, militaires et financières de Téhéran dans le sud du pays.

21 septembre

La Maison Blanche lève les sanctions relative à la situation « inhumaine » des immigrés en Arabie Saoudite.

27 septembre

Le vice-secrétaire d’État américain, Karen Hughes, mène en Arabie Saoudite une tournée d’« amélioration de l’image des États-Unis dans la région ». Karen Hughes loue les efforts de Riyad dans la guerre contre le terrorisme et critique les dossiers de la liberté religieuse, des droits de l’homme et de la condition de la femme.

Chronologies

28 septembre

Condoleeza Rice se félicite de la réussite de la mission Hughes, regrettant toutefois que Karen Hughes se soit faite chahuter à Djedda par plusieurs centaines de femmes saoudiennes qu'elle encourageait à « se libérer ».

30 septembre

Condoleeza Rice annonce que les sanctions relatives au non-respect de la liberté religieuse en Arabie Saoudite sont levée pour une durée de six mois, et que le Département d'État a confiance dans la capacité de Riyad à « rendre la société saoudienne plus tolérante ». Il est également demandé à l'Arabie Saoudite de poursuivre ses réformes en direction de la démocratisation du régime.

1^{er} octobre

La chaîne al-Jazîra révèle l'existence de pourparlers secrets entre l'OTAN et Riyad. Le Pentagone annonce par ailleurs sa décision de vendre à l'Arabie du matériel militaire pour un montant global estimé à 2,1 milliards de dollars, dans le but de « rendre notre partenaire et notre principal allié régional dans la guerre mondiale contre le terrorisme plus apte à triompher de ceux qui menacent la stabilité régionale », selon le porte-parole du Pentagone. Le plus gros contrat attendu concerne la Garde Nationale, présidée par le nouveau roi (918 millions de dollars), les deux contrats suivants concernant l'aviation, placée sous la responsabilité du prince héritier Sultân (720 et 401 millions de dollars). Riyad nie enfin être en passe de signer un accord avec la Grande-Bretagne et BAE Systems pour l'achat d'avions de combat Typhoon pour un montant de 71 milliards de dollars. L'administration saoudienne n'en prépare pas moins son opinion publique à la signature du contrat Typhoon : « Il est du droit de tout pays de défendre son territoire en modernisant son aviation », a ainsi déclaré un haut fonctionnaire du ministère saoudien de la Défense. Riyad a lié la signature du contrat BAE à trois conditions : que les opposants en exil à Londres, Sa'd al-Faïh et Muḥammad al-Mas'arî (récemment inscrits par le MI5 sur une liste de cinquante « prêcheurs de haine »), soient extradés vers l'Arabie ; que British Airways reprenne ses vols réguliers entre Riyad et Londres et que les poursuites en corruption lancées contre certains membres de la famille royale au sujet de commissions perçues de la part de BAE Systems soient suspendues.

2 octobre

Le prince Sa'ûd al-Fayçal, ministre des Affaires étrangères, déclare au cours de la première réunion du Comité interministériel arabe de soutien à l'Irak que « l'invasion et l'occupation américaines de l'Irak ont accentué les confrontation entre Sunnites et Chiites, au point de livrer l'Irak à l'Iran ». Ces déclarations sont reprises par le New York Times, et le ministère iranien des Affaires étrangères fait part de sa « surprise ».

3 octobre

Le ministre irakien de l'Intérieur, membre de la communauté chiite, réplique depuis Amman aux accusations de Sa'ûd al-Fayçal en déclarant que « l'Irak n'a pas de leçon de démocratie et de droits de l'homme à recevoir d'un bédouin juché sur un chameau » (sic), et critiquant vivement le régime saoudien, dictature d'une famille qui opprime cinq millions de Chiites et interdit aux femmes de conduire. Le ministre irakien des Affaires étrangères, Hushyâr Zubyârî, présente immédiatement les excuses de l'Irak pour cette déclaration.

14 octobre

Première apparition du roi 'Abd Allâh dans les médias internationaux : le monarque accorde une interview télévisée à la chaîne américaine ABC

Novembre-décembre

6 décembre

Le directeur des services fédéraux américains admet lors d'une conférence de presse à Riyad l'existence d'un bureau du FBI en Arabie. Ce bureau, dont ni l'ampleur ni les moyens ne sont précisés, a été ouvert à la suite des attentats du 11 septembre 2001 et avant la vague d'attentats qui a frappé l'Arabie à partir du 12 mai 2003.

9 novembre

Condoleeza Rice fait part au Financial Times de ses doutes au sujet du sérieux avec lequel l'Arabie Saoudite combat le financement des « groupes terroristes ». C'est la première fois qu'un membre de l'administration Bush met directement en cause la famille royale saoudienne au sujet du financement des « activités terroristes »

15 novembre

Le ministère israélien de l'Industrie et du Commerce se réjouit de l'adhésion prochaine de l'Arabie Saoudite à l'OMC, estimant que cela permettra à de nombreuses sociétés internationales, jusque-là réticentes à agacer leurs clients saoudiens, d'investir en Israël.

26 novembre

Le secrétaire général du CCG, 'Abd al-Raḥmân al-'Aṭiyya, annonce que seuls l'Arabie Saoudite et les Émirats Arabes Unis ont ratifié l'accord sécuritaire régional sur la lutte contre le terrorisme, signé en mai 2004.

12 décembre

Un an après son renvoi à Tripoli, l'ambassadeur libyen à Riyad revient dans la capitale saoudienne.

Chronologies

26 décembre

Des sources pakistanaises indiquent que le roi 'Abd Allâh visitera Islamabad et et New Dehli au mois de janvier, dans une tentative inédite d'intermédiation entre l'Inde et le Pakistan au sujet du Cachemire.